

LES LIGNES DU RÉSEAU TAM

Tramway

- Odysseum (Ligne 1) ↔ Gare Saint-Roch ↔ Mosson
- Jacou (Ligne 2) ↔ Gare Saint-Roch ↔ Saint-Jean de Védas Centre
- Juvignac (Ligne 3) ↔ Gare Saint-Roch ↔ Lattes Centre
- Saint-Denis (Ligne 4) ↔ Gare Saint-Roch ↔ Place Albert 1^{er}

Bus

correspondances lignes de tramway

- Sabines (13) ↔ Maurin Centre Agricole ↔ Lattes Centre
- Saint-Jean de Védas (21) ↔ Saint-Jean de Védas La Loubère ↔ Saint-Jean de Védas Saint-Huberty
- Vendargues (23) ↔ Castelnaud-le-Lex N.O. de Sablassou ↔ Castelnaud-le-Lex Paul Gauguin
- Saint-Éloi (24) ↔ Clapiers ↔ Jacou
- Occitane (25) ↔ Montpellier-sur-Lez La Grand Font ↔ Prades-le-Lex Les Baronnies
- Grabels Le Prades (26) ↔ Grabels La Valisère ↔ Grabels La Valisère
- Mosson (27) ↔ Mosson ↔ Juvignac La Martinière
- Pérols Parc Expo (28) ↔ Pérols Cabanes de Pérols ↔ Pérols Cabanes de Pérols
- Castelnaud-le-Lex N.O. de Sablassou (29) ↔ Vendargues ↔ Baillargues
- Castelnaud-le-Lex N.O. de Sablassou (30) ↔ Castelnaud-le-Lex N.O. de Sablassou ↔ Castelnaud-le-Lex N.O. de Sablassou
- Castelnaud-le-Lex N.O. de Sablassou (31) ↔ Vendargues ↔ Castelnaud-le-Lex N.O. de Sablassou
- Garcia Lorca (32) ↔ Villeneuve-les-Maguelone Maison d'Arrêt ↔ Villeneuve-les-Maguelone Maison d'Arrêt
- Saint-Jean de Védas Centre (33) ↔ Juvignac ↔ Pignan Courmonterrat
- Mosson (34) ↔ Juvignac ↔ Pignan Courmonterrat
- Castelnaud-le-Lex N.O. de Sablassou (35) ↔ Lavérune ↔ Pignan Courmonterrat
- Rondelet (36) ↔ Lavérune ↔ Pignan Courmonterrat
- Jacou (37) ↔ Lavérune ↔ Pignan Courmonterrat

Transports à la demande

Reservation: AlloTam au 04 67 22 87 87

- Saint-Jean de Védas La Loubère (20) ↔ Saint-Jean de Védas La Loubère ↔ Saint-Jean de Védas La Loubère
- Pérols Parc Expo (28) ↔ Pérols Cabanes de Pérols ↔ Pérols Cabanes de Pérols
- Castelnaud-le-Lex Mas de Rochet (38) ↔ Charles de Gaulle ↔ Castelnaud-le-Lex Mas de Rochet
- Castelnaud-le-Lex Charles de Gaulle (39) ↔ Clapiers ↔ Castelnaud-le-Lex Charles de Gaulle
- Jacou (39) ↔ Charles de Gaulle ↔ Jacou La Draye

Lignes départementales

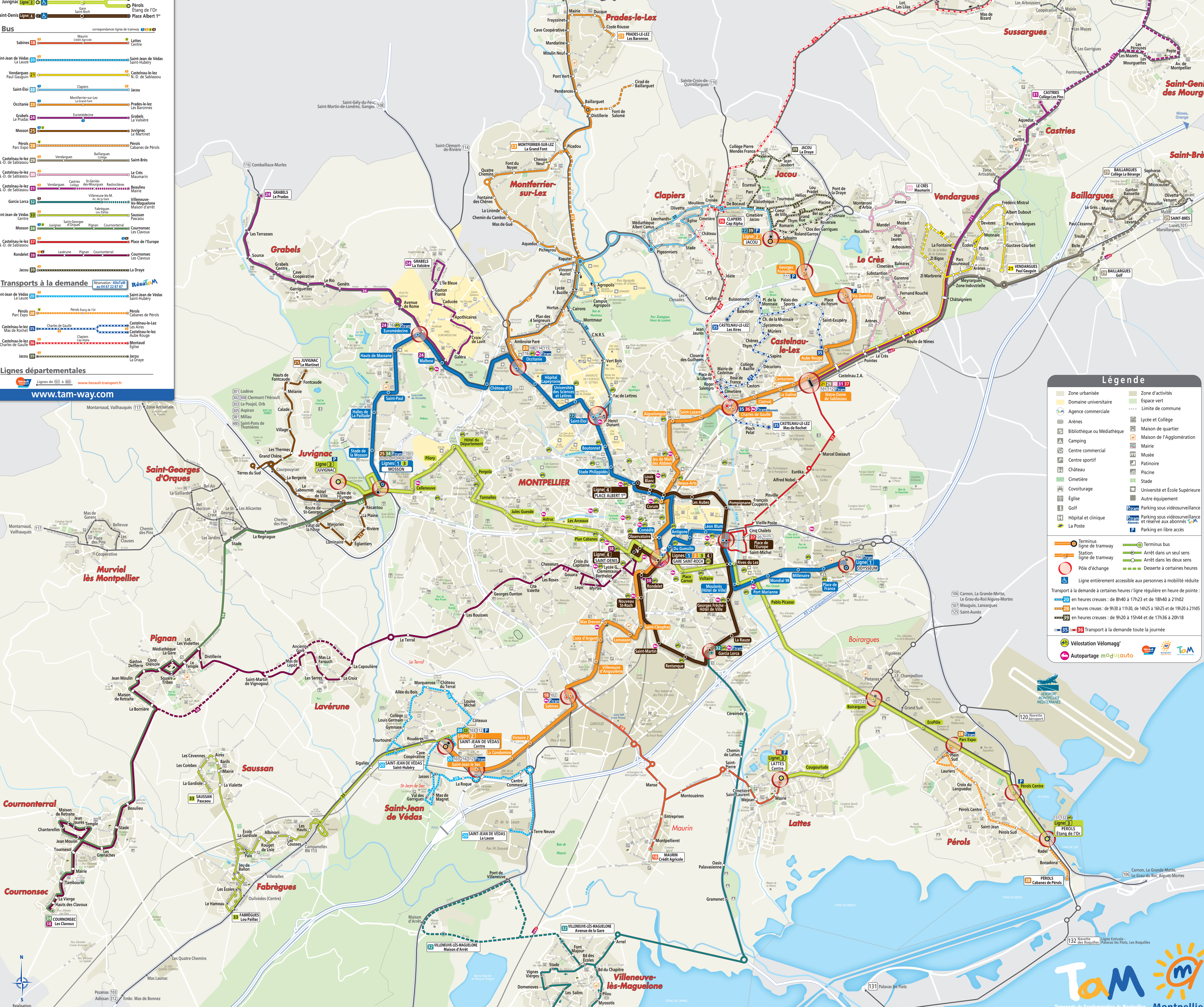
Lignes de 103 à 109

www.herault-transport.fr

www.tam-way.com

Réseau de Transports de l'Agglomération de Montpellier

À compter du 7 avril 2012



Légende

- Zone urbanisée
- Domaine universitaire
- Agence commerciale
- Arènes
- Bibliothèque ou Médiathèque
- Camping
- Centre commercial
- Centre sportif
- Château
- Cimetière
- Covoiturage
- Église
- Golf
- Hôpital et clinique
- La Poste
- Zone d'activités
- Espace vert
- Limite de commune
- Lycée et Collège
- Maison de quartier
- Mairie
- Musée
- Patinoire
- Piscine
- Stade
- Université et École Supérieure
- Autre équipement
- Parking sous vidéosurveillance et réservé aux abonnés
- Parking en libre accès

Terminus

- Terminus tramway
- Terminus bus

Station

- Arrêt dans un seul sens
- Arrêt dans les deux sens
- Desserte à certaines heures

Pôle d'échange

- Ligne entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite

Transport à la demande à certaines heures / ligne régulière en heure de pointe:

- 20 en heures creuses: de 8h40 à 17h23 et de 18h40 à 21h00
- 26 en heures creuses: de 9h30 à 11h30, de 14h25 à 16h25 et de 19h20 à 21h05
- 28 en heures creuses: de 9h20 à 15h44 et de 17h36 à 20h18
- 35-36 transport à la demande toute la journée

Vélostation Vélomag'ot

Autopartage mod'auto

TAM

Transports de l'Agglomération de Montpellier

Montpellier Agglomération